

AFFAIRE N° 17

OPERATIONS du BUREAU de BIENFAISANCE

BUREAU de BIENFAISANCE: Assistance aux vieillards, infirmes et Incurables - Assistance aux femmes en couches - Assistance à la primes d'allaitement - Assistance à la Famille - Ratification du taux journalier accordé au Directeur de l'A.P.S.C.A. pour entretien des mineurs envoyés par la Commune de Saint-Denis - Ratification du du taux de 40 frs pour entretien des Pupilles envoyés par la Commune de Saint-Denis à la Colonie des Vacances - Acceptation de la subvention de 18.500 francs à l'article 7 du budget pour 1950.

Le Conseil Municipal après avoir examiné les dossiers concerna ces six affaires émet, à la majorité, un avis favorable à ce qu'il soit donné suite aux délibérations prises à leur sujet par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance dans sa séance du 30 Août 1950.

Toutes les affaires ayant été examinées, Monsieur le Maire lève la séance à 11 H.45'./.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les Membres,

*M. F. Dany*  
*Michel Jencel*  
*M. R. Chaussegny*  
*J. Laurent*  
*M. de la Hogne*  
*M. Dupuis*  
*M. Lambert*



*Chaussegny*  
*Lambert*

a refusé de signer:  
le Conseiller LAMBERT René.

*Lambert René*